

# LA PRESSE EN REVUE...



**VENDREDI 7 MARS 2014**

## SOMMAIRE

- 1) MF
- 2) Selon Sapin...
- 3) Dans les chaussettes le...
- 4) Espérance
- 5) La suite du pacte
- 6) La farce du pacte
- 7) Une nouvelle enquête pour lui
- 8) La contre-attaque



Gérard Diez La Presse en Revue

## I) Maurice Faure: "Ma vision est pessimiste"



Maurice Faure, ancien ministre et dernier signataire du traité de Rome en 1957, à Cahors, le 15 mars 2007.

## **En un demi-siècle, on est passé de l'Europe des Six à celle des Vingt-Sept. Quel regard portez-vous sur cette construction européenne, cinquante ans après la signature du traité de Rome?**

Maurice Faure : Si je me réfère aux ambitions qui étaient les nôtres en 1958, lorsque nous avons signé ce traité, ma vision est essentiellement pessimiste. Nous sommes en effet passés de six pays à vingt-sept sans avoir au préalable approfondi le dossier européen qui avait été concocté au départ. Lorsque le général de Gaulle a pratiqué la politique de la chaise vide, il a imposé que les décisions ne soient plus prises à la majorité, mais à l'unanimité. Ce changement est déterminant, mais personne à l'époque parmi les Six, même en France, n'en avait conscience. Nous passions pourtant de l'Europe communautaire à l'Europe des Etats.

## **En 1977, pour les 20 ans du traité de Rome, vous parliez, à propos de l'Europe, de "grande chance évanouie". Etes-vous dans le même état d'esprit ?**

Encore plus ! Nous sommes aujourd'hui vingt-sept pays, et, quand on voit la Bulgarie ou la Roumanie, qui ont un niveau de vie au moins cent fois inférieur à celui que l'on a en France ou en Grande-Bretagne, on ne sait pas combien de temps il va falloir pour qu'ils nous rattrapent. Nous allons traîner ces pays pendant très longtemps. Il fallait passer avec eux des traités créant des liens privilégiés sans qu'ils soient membres, approfondir la communauté avant d'en élargir les limites : c'est le même problème qui se pose aujourd'hui.

## **Comment jugez-vous aujourd'hui la place de la France au sein de l'UE?**

Elle est devenue le mauvais élève de l'Europe, après avoir été le pays le plus prometteur et avoir pris toutes les initiatives. Au moment de la signature du traité de Rome, la France avait encore une image de grand vainqueur face à l'Allemagne et à l'Italie. Et même s'il en a très peu profité. Paris a quand même, dans le traité de Rome, imposé son point de vue.

## **Les élargissements successifs ont-ils affaibli le poids de la France?**

Si c'était le cas, cela aurait été pareil pour les autres grands pays. Si le poids de la France a diminué, c'est sa faute et celle de personne d'autre. La construction européenne est un long fleuve qui n'est pas toujours tranquille, et il est sûr que la France est en recul par rapport à sa position du début. Aujourd'hui, on a le sentiment que c'est le pays qui est le plus en désaccord, qui voudrait imposer son point de vue. Les reproches

## **Le rejet de la Constitution par la France n'a rien arrangé...**

Evidemment ! J'espère que cet anniversaire va donner un élan porteur et que l'on va pouvoir aller un peu plus vite, notamment que l'on pourra corriger ce problème de Constitution. Il faut trouver un compromis sur les institutions, ce qui devrait être relativement facile. Mais ce non au référendum fait reculer l'influence de la France en Europe.

## **Se posera ensuite le problème de la ratification du traité : référendum ou voie parlementaire?**

Il n'aurait jamais fallu ratifier par référendum, mais demander le vote des assemblées, qui auraient dû être quasi unanimes. Aujourd'hui, nous sommes prisonniers : en ayant choisi une première fois de consulter la population. Il est difficile de faire différemment la deuxième fois. Ce qui m'ennuie aussi, c'est le recul de l'intérêt européen en France. On en parle très peu dans les réunions publiques de cette campagne. La France, mère de tous ces traités, donne l'impression de s'en désintéresser.

## **Faut-il, selon vous, poursuivre l'élargissement de l'Union européenne?**

Pour la Turquie, je suis contre. C'est un pays bien plus oriental qu'européen. Il faut des partenariats privilégiés. Avec les Balkans, le problème ne se pose pas immédiatement.

## **Comment voyez-vous l'Europe évoluer ces cinquante prochaines années?**

Difficile à dire. L'Europe continuera d'exister comme aujourd'hui. Il y aura des politiques communes, mais je pense que la diplomatie et la défense resteront, pour l'essentiel, de la

compétence des gouvernements. On aura un Javier Solana qui se promènera, mais sans influence. L'Europe restera, et la paix aussi. Car, si on devait choisir un mot pour qualifier l'Europe, je dirais "paix". Ce qui n'est pas négligeable,

### **Le dernier signataire vivant**

C'est parce qu'il occupait les fonctions de secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, en 1957 et 1958, que Maurice Faure a fait partie des signataires du traité de Rome. Un texte qu'il a contribué à négocier, puisqu'il présidait, en 1956, la délégation française à la conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom. Plusieurs fois ministre, député et sénateur, cette figure de la gauche radicale-socialiste - il a présidé le Parti radical-socialiste - était un proche de François Mitterrand, qui l'avait nommé au Conseil constitutionnel, où il a siégé de 1989 à 1998.

lexpress.fr

## **II) Baisse du chômage: l'engagement de François Hollande «a été respecté» selon Sapin**



Le ministre du Travail Michel Sapin, le 14 février 2014, à Paris (Photo Eric Feferberg/AFP)

Le ministre du Travail Michel Sapin a estimé jeudi que l'engagement pris par François Hollande de faire baisser le chômage fin 2013 avait été «respecté», après que l'Insee eut publié un taux de chômage en recul au 4e trimestre, de 0,1 point.

«Il y a deux types de statistiques, elles ont chacune leur valeur. Celle qui est regardée par le monde, c'est celle qui est parue ce matin (le taux de chômage selon les normes du Bureau international du travail, ndlr) ; c'est sur elle que repose l'engagement pris auprès de la Commission européenne, qui a été respecté», a dit à la presse M. Sapin.

Dans le «programme de stabilité» transmis à Bruxelles au printemps 2013 l'exécutif s'était référé au taux de chômage au sens du BIT mesuré par l'Insee, qui «recommencerait à reculer au dernier trimestre», prévoyait le document.

Or l'Institut national de la statistique a publié jeudi un taux de chômage révisé à 9,8% en métropole (10,2% avec l'Outre-mer) au quatrième trimestre, en baisse de 0,1 point par rapport au trimestre précédent.

«Au titre de Pôle emploi, il n'y a pas eu d'inversion, au titre du BIT, il y a eu inversion. A chacun de retenir l'indicateur qu'il souhaite», a estimé le ministre, tout en soulignant que les chiffres allaient, quoi qu'il en soit, «dans le même sens».

«Il peut y avoir un décalage temporaire, mais pas de différence fondamentale. Pôle emploi donne une stabilisation à la fin de l'année ; que dit l'Insee ? Légère inflexion».

«En valeur absolue, il y a eu 41.000 chômeurs de mois au 4e trimestre», a affirmé Michel Sapin. «Pour les jeunes, l'évolution est extrêmement significative, pour ne pas dire spectaculaire (moins 85.000 sur un an)», a-t-il insisté.

«Notre objectif est de faire reculer le chômage en 2014, il faut qu'il y ait moins de chômeurs à la fin de cette année qu'au début» a-t-il répété, ajoutant: «Je ne recule pas l'horizon».

liberation.fr-AFP

**LAPRESSEENREVUE.EU**

### III) Les Français ont le moral économique dans les chaussettes

Par L'Expansion.com avec AFP

**72% des Français se disent "moins confiants" concernant l'avenir économique de la France, révèle un baromètre ce jeudi. En cause: le décalage entre la communication du gouvernement et ses actions.**



72% des Français se disent "moins confiants" concernant l'avenir économique de la France, après une première baisse en février, révèle ce jeudi le Baromètre de l'économie BVA pour Axys Consultants.

REUTERS/Andrew Winning

L'année 2014 démarre mal. Le moral économique a de nouveau baissé en France en mars. 72% des Français se disent "moins confiants" concernant l'avenir économique de la France, après une première baisse en février, révèle ce jeudi le Baromètre de l'économie BVA pour Axys Consultants.

*L'indice de moral représente la soustraction entre les personnes confiantes en l'avenir et les personnes défiantes.*

L'enquête, réalisée sur 975 personnes de 15 ans ou plus et publiée par Challenges et BFM, montre une baisse de l'indice de 9 points depuis le début de l'année 2014, retrouvant son niveau de la fin d'année 2013. Comment expliquer ce fléchissement?

#### 1 - La dynamique n'est pas entretenue

"Avec un indice de confiance qui chute de nouveau, c'est tout le bénéfice des annonces de la politique de l'offre et du pacte de responsabilité qui s'envole. Le gouvernement n'a pas su

entretenir la dynamique avec des mesures rapides et concrètes", analyse Marc Sailly, directeur général d'Axys Consultants, cité dans le communiqué du baromètre.

#### 2 - Les efforts ne sont "pas assez importants"

La volonté du gouvernement de réduire les dépenses publiques suscite également beaucoup de scepticisme chez la majorité des personnes interrogées, elles sont 71% à considérer que les efforts annoncés ne sont "pas assez importants".

#### 3 - Il existe un décalage entre la com et les actions

Autre explication à cette absence d'adhésion: un "problème de décalage entre communication et actions. Les Français sont aujourd'hui dans l'incapacité de citer des mesures d'économies qui garantirait l'objectif de réduction de 15 milliards d'euros annuels des dépenses publiques".

lexpress.fr

### IV) De l'espoir pour les Atelières



Les Atelières emploient une trentaine de personnes  
©Laurent Cerino/Acteurs de l'économie

Jean-Baptiste Labeur et Marie-Annick Depagneux

**Une nouvelle souscription publique est prévue ce jeudi. Deux banques, le Crédit Coopératif et la Caisse d'Épargne, pourraient intervenir dans un refinancement de l'entreprise de lingerie haut de gamme.**

Depuis lundi c'est le feuilleton économique-social de la semaine. Les Ateliers de Villeurbanne vont-elles réussir à se relancer ? Grâce à une réunion mercredi soir à Bercy au ministère du Redressement productif avec Arnaud Montebourg, le spectre de la liquidation judiciaire semble s'éloigner. La rencontre mercredi à Bercy a permis de relancer le dialogue avec les banques. Désormais un plan de refinancement est en cours d'élaboration. Muriel Pernin, présidente fondatrice, lance ce jeudi une nouvelle souscription auprès du grand public avec l'objectif de réunir 100 à 150 000 euros supplémentaires, en plus des 250 000 déjà collectés avec cette formule. Sur le réseau Facebook un groupe baptisé "soutien immédiat aux Ateliers" rassemblait jeudi plus de 1700 personnes.

### Deux banques mobilisées

Le Crédit Coopératif et la Caisse d'Epargne sont prêts à venir en aide à la société sur des prêts à moyen terme avec des montants supérieurs à ce qui avait été prévu. Bpifrance se porterait garant des emprunts à 70%. Ce soutien est conditionné au business plan de l'entreprise. Des éléments économiques ont été demandés dans ce sens à Muriel Pernin pour lundi prochain. Un cabinet privé de conseil opérationnel en ressources humaines, BPI Group est sollicité pour piloter la partie technique de cette relance. Un autre acteur est mobilisé: l'Union régionale des sociétés coopératives de Rhône-Alpes (URSCOP) pour déployer des moyens d'action avec le Crédit Coopératif.

### Symbole du made in France

Lancé en janvier 2013 sur le pari qu'il était possible de faire vivre, en France, une activité de confection de lingerie et corsetterie haut de gamme cette société coopérative d'intérêt collectif se retrouve aujourd'hui à court d'argent en ayant creusé un passif de l'ordre de 400 000 à 500 000 euros. Muriel Pernin, expliquait lundi qu'un « plan cohérent de recapitalisation », d'un montant global légèrement supérieur à 1 million d'euros, a échoué à cause du refus de « deux banques de consolider les financements prévus par le Préfet via les fonds de revitalisation ». Elle déplore également que les dispositifs de Bpifrance ne s'applique qu'à l'innovation technique et non pas organisationnelle. Les Ateliers ont fait appel à partir de septembre dernier à un ingénieur INSA pour les aider à optimiser leur production.

### Déséquilibre

« La question de l'innovation n'a jamais été abordée car il s'agit de maintenir un savoir-faire ancestral. Nous avons fait tout ce que nous pouvions », se défend Arnaud Peyrelongue, directeur général du réseau Bpifrance, en Rhône-Alpes-Auvergne. Il évoque un « déséquilibre total du business plan. Elle aurait dû consolider les capitaux levés au départ avec des financements bancaires. Sur les neuf premiers mois elle a fait plus de pertes que de chiffre d'affaires. Et là encore elle nous a répondu qu'elle se faisait fort de mobiliser 400 000 euros de plus. Et elle a préféré une deuxième fois se passer d'un prêt bancaire que nous étions prêts à garantir à 70 % ». « Les critères des banques sont tels que nous n'entrons pas dans leur schéma », objecte Nicole Mandez, associée fondatrice de la Coopérative. « Remonter un atelier comme celui-ci implique de tout réinventer. De fait nous avons perdu du temps la première année. Mais la situation commençait à se redresser doucement ». Vendredi matin, les Ateliers devraient déposer leur bilan devant le tribunal de commerce de Lyon.

latribune.fr

## V) Quelles contreparties au pacte de responsabilité? Du pouvoir pour les salariés et de meilleures conditions de travail!

En résumé, appliquer le modèle allemand.



Mains / REUTERS Alessandro Bianchi

François Desriaux et Guillaume Duval François Desriaux est rédacteur en chef de Santé et Travail et Guillaume Duval rédacteur en chef d'Alternatives économiques

François Hollande entend donc alléger le coût du travail à hauteur de 30 milliards d'euros afin d'accroître les marges des entreprises. En échange de ce «cadeau», quelles contreparties convient-il d'exiger du patronat pour s'assurer que cette aide ne soit pas détournée de son objectif: investir et créer des emplois en France? Plutôt que sur des promesses, largement illusoires, formulées en termes de nombre d'emplois supplémentaires, c'est surtout sur les pouvoirs reconnus aux salariés au sein des entreprises ainsi que sur l'amélioration de leurs conditions de travail qu'il faudrait se montrer exigeant.

### **Le nombre d'emplois à créer? Un marché de dupes**

Les trente milliards d'euros de baisse du coût du travail sont censés permettre aux entreprises d'investir et d'embaucher davantage. D'où l'idée a priori évidente de demander au patronat de s'engager sur le nombre d'emplois supplémentaires que les entreprises devraient créer en contrepartie.

Cette diminution du coût du travail va cependant aussi avoir un effet dépressif marqué sur la demande du fait des 50 milliards de baisse des dépenses publiques qui devraient l'accompagner. Par voie de conséquence, son effet global sur l'emploi risque d'être en réalité très limité. Et cela pour des raisons qui n'ont pas forcément à voir avec une mauvaise volonté patronale particulière en la matière.

De plus, au niveau national comme à celui des branches professionnelles, les organisations patronales ne disposent de toute façon d'aucun pouvoir de contrainte à l'égard de leurs mandants qui permettrait d'accorder la moindre crédibilité à des engagements quantitatifs en termes de création d'emplois. Autrement dit: même si les organisations patronales acceptaient au final d'entrer dans une dynamique contractuelle de ce type, ce ne serait selon toute vraisemblance qu'un marché de dupes.

### **Sortir de l'entreprise féodale**

Si on considère que la baisse des marges des entreprises et la dégradation des comptes

extérieurs du pays ne laissent pourtant pas d'autre choix que d'engager la baisse proposée du coût du travail, ce sont donc en priorité d'autres types de contreparties qu'il faut rechercher.

Le meilleur moyen de s'assurer que les marges dégagées soient effectivement utilisées pour investir et embaucher en France et non détournées au profit des dividendes versés aux actionnaires ou d'investissements dans d'autres zones géographiques, ce serait encore d'accroître les pouvoirs de contrôle des salariés et de leurs représentants au sein des entreprises. Et pas sous la forme d'un vague «dialogue social» qui n'engagerait à rien: il est plus que temps de faire enfin entrer un peu de démocratie dans des entreprises encore restées largement au stade de l'ancien régime.

On nous vante constamment les mérites du «modèle allemand», mais un de ses points forts essentiels est constitué par ce qu'on appelle la Mitbestimmung, en français la cogestion ou codétermination. Avec elle, l'Allemagne est le pays développé dont les entreprises appartiennent en pratique le moins à leurs actionnaires et où les dirigeants sont le plus contraints de se mettre d'accord avec leurs salariés. Et c'est en grande partie à cause de ces contraintes que les entreprises d'outre-Rhin ont mené les stratégies long-termistes qui ont permis à nos voisins de conserver une industrie solide.

### **Une alternative à la corporate governance anglo-saxonne**

Comme en Allemagne, il faut donc donner aux comités d'entreprise français un véritable pouvoir de veto, et plus simplement d'information et de consultation, sur les principales décisions managériales: fermetures d'établissement, fusions, rachats, investissements importants...

Il faut aussi, comme chez nos voisins, simplifier et unifier les différentes formes de représentation du personnel afin qu'elles acquièrent davantage de poids. Et leur pouvoir doit, comme c'est le cas outre-Rhin, s'exercer pleinement même dans les petites entreprises afin d'éviter les effets de seuil qui bloquent actuellement la croissance de nos firmes.

Parallèlement, il faut accroître fortement la présence des représentants des salariés dans les conseils d'administration des grandes entreprises:

en Allemagne, au-delà de 500 salariés, le tiers des membres de ces conseils sont des représentants des salariés et, au-delà de 2.000 employés, la moitié.

Et grâce à la présence de ces salariés dans les conseils, les représentants des actionnaires sont en réalité mieux informés qu'ailleurs de la situation effective de l'entreprise. Avec la loi de sécurisation de l'emploi de juin 2013, la France a certes déjà fait un (tout) petit pas dans cette direction en imposant la présence d'un (ou de deux s'ils sont plus de douze) administrateur salarié dans les entreprises de plus de 5.000 salariés.

Mais cette mesure homéopathique nous laisse encore très loin de la Mitbestimmung: le pacte de responsabilité doit être l'occasion de commencer enfin à mettre en œuvre une véritable gouvernance d'entreprise européenne, alternative à la désastreuse corporate governance à l'anglo-saxonne, en alignant les règles françaises sur celles de nos voisins allemands.

### **L'autre urgence: améliorer les conditions de travail**

L'autre volet des contreparties qu'il faut exiger au pacte de responsabilité porte sur la qualité de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail. Tout d'abord, parce que, dans les enquêtes internationales, la France se caractérise par de mauvais résultats en termes d'exposition professionnelle et de pénibilité du travail.

Champion de la productivité horaire, notre pays le fait payer au prix fort aux salariés soumis depuis trente ans à une intensification croissante du travail et à ses conséquences.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la première cause de maladies professionnelles et les risques psychosociaux, le premier motif de consultation dans les centres de pathologies professionnelles. Cette usure prématurée de sa main d'oeuvre n'est pas le moindre des problèmes de compétitivité que rencontre le pays.

De plus, une amélioration substantielle des conditions de travail est rendue indispensable par le recul de l'âge de la retraite réclamée par les entreprises et le Medef. Il s'agit ni plus ni moins que de permettre effectivement aux seniors de se maintenir en emploi, et donc d'offrir des conditions de travail soutenables pour des salariés

vieillissants.

C'est ce qu'ont fait les pays d'Europe du Nord. Les entreprises françaises, elles, en sont encore très loin. Elles doivent donc engager une véritable «transition ergonomique» pour garder en leur sein des salariés dont les capacités déclinent sous l'effet des maladies chroniques qui surviennent après 50 ans, et des conséquences à long terme des expositions professionnelles passées.

C'est un défi qui suppose tout à la fois de donner davantage de pouvoirs aux représentants des salariés en matière d'organisation du travail, y compris dans les petites entreprises, de développer des coopérations au sein des bassins d'emploi –entre les entreprises d'une part mais aussi avec les collectivités locales et les régions– et de revivifier la négociation collective de branche, progressivement vidée de toute substance depuis une trentaine d'années. Cela implique en particulier une réduction drastique du nombre de ces branches.

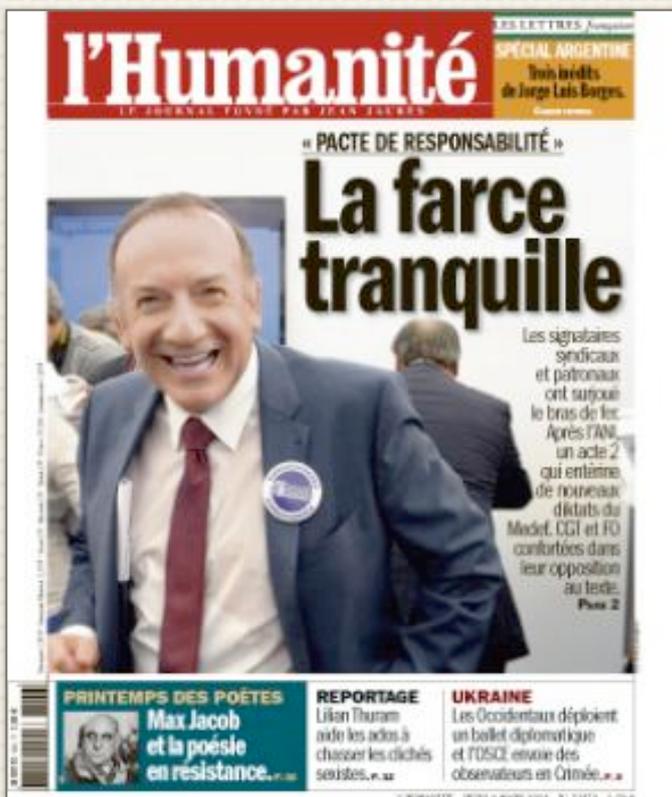
### **Des salariés plus impliqués et mieux traités, la véritable clef de la compétitivité**

Il n'y a aucune chance que notre économie redevienne compétitive en misant uniquement sur la baisse du coût du travail car il sera toujours possible de trouver moins cher ailleurs. Et plus précaire. Le pacte de responsabilité ne sera d'une utilité quelconque que s'il permet d'impliquer et de motiver davantage les salariés, en leur donnant les moyens de peser sur la marche de leurs entreprises, et de promouvoir des organisations moins pénalisantes pour leur santé. C'est le seul moyen d'éviter les gaspillages dus à la mauvaise qualité des produits et des prestations et d'obtenir un meilleur service aux clients ou aux usagers, clefs de la «montée en gamme» dont le système productif français a si cruellement besoin.

slate.fr-François Desriaux et Guillaume Duval

**LAPRESSEENREVUE.EU**

## VI) Dans l'Humanité ce jeudi, la farce du Pacte de responsabilité



L'Humanité du jeudi 6 mars 2014

Au terme d'une journée agitée, la CFDT, la CFTC et la CGC ont fini par se rallier au document soumis par le Medef et les autres organisations patronales, et amendé à la marge. De quoi donner une caution au pacte de responsabilité et à ses dizaines de milliards de cadeaux pour les entreprises.

## VII) Une nouvelle enquête judiciaire vise l'entourage de Sarkozy



© Afp

La justice a ouvert une enquête pour trafic d'influence et violation du secret de l'instruction, potentiellement embarrassante pour Nicolas Sarkozy dont l'avocat a fait l'objet mardi d'une perquisition.

Y a-t-il eu tentative d'influer sur une décision de justice concernant les agendas de l'ex-chef de l'État? C'est ce que tenteront d'établir les juges Patricia Simon et Claire Thépaut, chargées le 26 février d'une information judiciaire contre X. Elles ont mené mardi des perquisitions à Paris, Nice et Bordeaux, a-t-on appris mercredi de sources proches du dossier confirmant une information de L'Express.

Outre Me Thierry Herzog, le haut magistrat Gilbert Azibert a reçu la visite des enquêteurs de l'office anticorruption de la police judiciaire dans son bureau et à son domicile. Secrétaire général de la Chancellerie sous Rachida Dati, Gilbert Azibert est aujourd'hui en poste au parquet général de la Cour de cassation.

Or, le 11 mars, la haute juridiction doit dire si elle annule ou non la saisie des agendas de Nicolas Sarkozy dans l'affaire Bettencourt.

En février, l'avocat général avait préconisé la validation de la quasi-totalité de la procédure dans le volet "abus de faiblesse" de l'affaire, mais aussi l'annulation des saisies des agendas. Le magistrat qui avait pris ces préconisations n'était pas Gilbert Azibert qui, affecté à une chambre civile, n'est pas censé intervenir dans ce dossier.

L'ex-président a bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire Bettencourt. Mais son agenda intéresse aussi les juges enquêtant sur l'arbitrage dont a bénéficié Bernard Tapie en 2008 dans son litige avec le Crédit Lyonnais sur la revente d'Adidas.

« Plusieurs perquisitions ont été menées le 4 mars aux domiciles respectifs d'un avocat et d'un magistrat du parquet général de la Cour de cassation ainsi que dans leurs locaux professionnels », a confirmé une source judiciaire. « Aucune personne n'a été mise en examen et l'information judiciaire se poursuit. »

Sollicités par l'AFP, Me Herzog et M. Azibert n'ont pas donné suite.

Cette information est la première diligente par le nouveau parquet national financier, voulu par

François Hollande après le scandale du compte caché de Jérôme Cahuzac.

En pleine tempête sur les enregistrements Buisson, c'est une épine de plus dans le pied de Nicolas Sarkozy.

Depuis avril, un juge enquête sur des accusations de financement occulte de sa campagne présidentielle de 2007 par la Libye de Mouammar Kadhafi. Également sous la loupe de la justice, les contrats conclus sous l'ex-président, sans appel d'offres entre l'Élysée et neuf instituts de sondage, dont la société de son conseiller Patrick Buisson.

Dans le dossier de l'arbitrage Tapie, l'ex-ministre de l'Économie Christine Lagarde a de nouveau été entendue fin janvier par la Cour de justice de la République (CJR), qui a placé la patronne du FMI sous le statut de témoin assisté. Les juges soupçonnent que la sentence ne soit le fruit d'un simulacre organisé avec l'aval de l'exécutif de l'époque.

Claude Guéant a par ailleurs été placé en garde à vue dans l'enquête sur ses primes de cabinet à l'Intérieur sous Nicolas Sarkozy. L'actuel directeur de cabinet de l'ex-président, Michel Gaudin, avait également été placé en garde à vue.

publicsenat.fr

## VIII) Affaire Buisson : Nicolas Sarkozy contre-attaque en justice

Par Les Echos

**Dans un communiqué adressé à l'AFP par leurs avocats, l'ancien président Nicolas Sarkozy et son épouse, Carla Bruni, ont annoncé jeudi qu'ils allaient attaquer Patrick Buisson en justice. Ce dernier va de son côté porter plainte contre X pour vol et recel de vol.**



Nicolas Sarkozy et Patrick Buisson - Elodie GREGOIRE/REA

Dans un communiqué adressé à l'AFP par leurs avocats, l'ancien président Nicolas Sarkozy et son épouse, Carla Bruni, ont annoncé jeudi qu'ils vont attaquer en justice pour atteinte à l'intimité de la vie privée après la diffusion d'enregistrements réalisés par l'ancien conseiller présidentiel Patrick Buisson. Un référé (procédure d'urgence) sera « prochainement » déposé au tribunal de grande instance de Paris. M. Sarkozy et son épouse « ne peuvent en effet accepter que des propos, tenus à titre privé, aient été enregistrés et soient diffusés sans leur consentement, la protection du secret des conversations privées constituant par ailleurs l'un des fondements d'une société démocratique », écrivent Mes Thierry Herzog et Richard Malka dans un communiqué.

Une décision prise après que l'avocat de Patrick Buisson a confirmé que son client avait bien procédé à des enregistrements clandestins de conversations à l'Élysée. Patrick Buisson va également, d'ici à quelques jours, porter plainte contre X pour vol et recel de vol, a annoncé jeudi son avocat. "L'enquête devra contribuer à dire, premièrement, qui a volé les enregistrements, et deuxièmement, qui en a fait un usage contraire à la loi. Ce n'est pas Patrick Buisson qui a décidé de faire un usage malveillant de ces enregistrements", a déclaré à l'AFP Me Gilles-William Goldnadel.

A propos de la personne qui aurait pu remettre ces enregistrements au "Canard Enchaîné" et à Atlantico qui en ont retranscrit ou diffusé des extraits, Me Goldnadel a répondu: "J'ai mon idée. Compte tenu des circonstances du vol, cela peut difficilement être un inconnu". Mais il s'est refusé à donner plus de détails. Mercredi, le fils de Patrick Buisson a nié être à l'origine de ces fuites .

### Tour politique

L'affaire révélée hier a rapidement pris un tour politique, semant la consternation à droite et ravivant à gauche, le tropisme au procès du quinquennat Sarkozy. Un peu plus tôt dans la matinée, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault avait estimé que l'ancien président devrait porter plainte contre son ancien conseiller.

« M. Buisson écoutait le président de la République, M. Sarkozy, sans qu'il l'ait su. M. Sarkozy n'a qu'une chose à faire, c'est déposer une

plainte à la justice. Je n'imagine pas qu'il ne va pas le faire. C'est quelque chose d'incroyable », a déclaré le Premier ministre ce matin sur RMC et BFM TV. « Quand il y a des gens qui se comportent mal, il y a une justice. Donc si M. Sarkozy s'estime lésé, qu'il dépose plainte. C'est cela qui fera que la confiance reviendra », a-t-il estimé. Avant d'ajouter : « Quand je vois des comportements comme ça, je me dis que ça peut dégoûter un certain nombre de gens. Et je me bats contre ça. La politique, c'est aussi de l'exemplarité, une certaine éthique, des valeurs ».

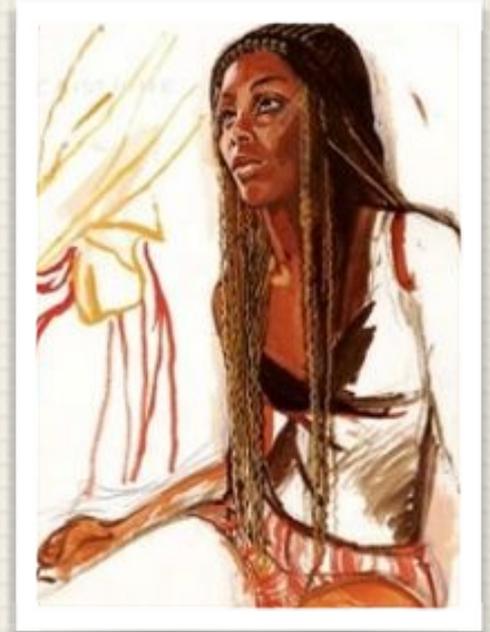
lesechos.fr

**LAPRESSEENREVUE.EU**

Samedi 8 Mars 2014 de 13h à 18h

# JOURNEE DE LA FEMME CENTRAFRICAINE

Table ronde de femmes sur le thème :  
**Chrétiennes et Musulmanes**  
Une force pour la R.C.A. Centrafrique



## une journée pour un nouveau départ...

**SAMEDI 8 MARS 2014 de 13h à 18h**  
**THEATRE DU GYMNASSE**  
**38 Boulevard Bonne Nouvelle PARIS X°**

**Entrée Libre**

**Métro : Bonne Nouvelle**

**Parking : Rex Atrium**



*Un évènement organisé par les femmes de*  
**PERLES DE LUMIERE D'AFRIQUE**

**Info : 07 71 10 60 33/ 06 21 35 25 99**



# JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Samedi 08 Mars 2014 de 14h à 17h

**Les femmes du monde mettent à l'honneur  
« La femme Centrafricaine »**

Conférence-Débat sur la situation en République Centrafricaine

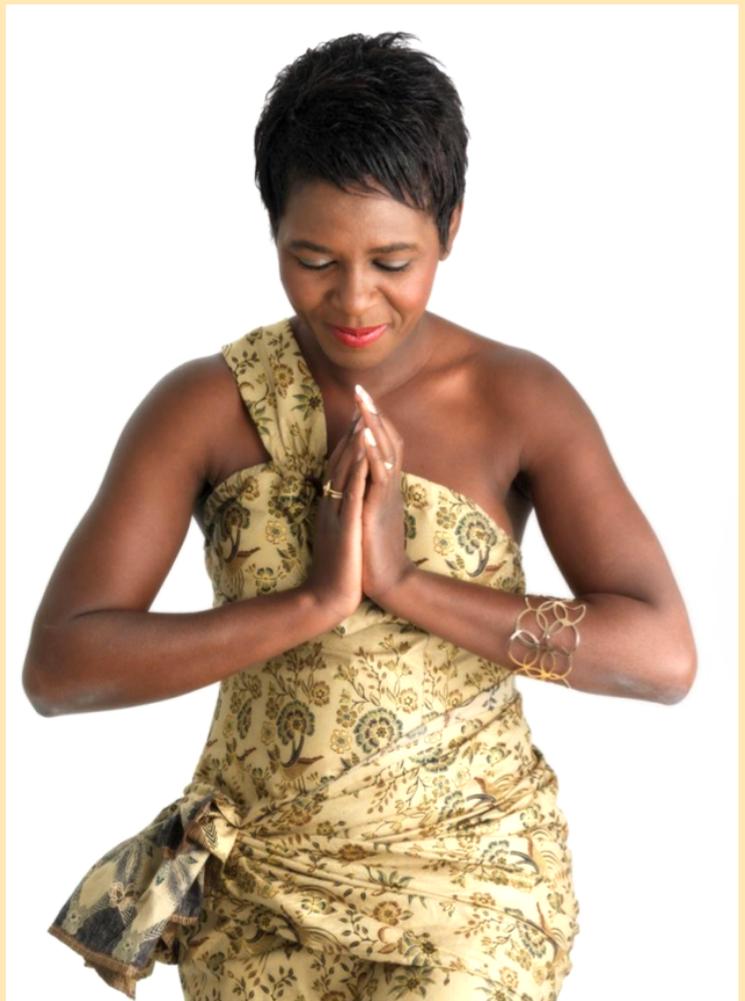
***Le début d'une nouvelle ère***



**SALLE DEVOSGE  
5 bis Rue Devosge  
21000 Dijon**

**Entrée libre (Buffet)**

**Infos :  
06 76 25 16 87  
06 24 12 05 74**



**Lydie Pace (soprano dramatique)  
Frédéric Prébolin (piano)**

*Avec le soutien de la Mairie de Dijon, du Député de la Côte d'Or Laurent Grandguillaume, De la Diaspora AfroAntillaise de Bourgogne, des femmes de « Perles de lumière d'Afrique » (Paris) et de, Fraternité Boganda (Toulouse & Le KremlinBicêtre), avec la parrainage de Madame Boganda Hélène.*

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**

A rectangular piece of white paper with a torn bottom edge is centered on a light gray grid background. The paper contains two lines of text in a bold, red, sans-serif font. The first line reads "A Suivre..." and the second line reads "La Presse en Revue".